

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie!)

2016 / n° 3
(X^e année)



Tardi © Casterman

« Violence et provocations policières » ?

Des pesanteurs historiques apparemment insurmontables

La phase d'apaisement et d'embellie dans les rapports police/société (ou l'inverse ?) aura été de courte durée. La France est redevenue la France. C'est malheureux pour la démocratie car des rapports de confiance entre police et société déjà indispensables en général, le deviennent davantage face aux menaces terroristes sans parler des horizons électoraux de 2017.

Dans une stratégie un peu confuse mais efficace de la tension, de la violence et de la recherche de l'affrontement, des « casseurs » mal identifiés et apparemment très hétérogènes ont provoqué – ce qu'ils cherchaient – de sévères réactions de policiers épuisés, excédés d'être attaqués, agressés avec une violence que rien ne justifie si ce n'est la volonté de créer de l'irréparable...

La suite est tellement logique et habituelle que je me permettrai de rappeler un (sur 100 !) précédent historique (et de renvoyer un lecteur curieux de ces questions à J.-M. Berlière : "Du maintien de l'ordre républicain au maintien républicain de l'ordre ? Réflexions sur la violence", *Genèses*, n°12, mai 1993, pp.6-29 ; *Le Monde des polices en France XIXe-XXe Siècles*, Bruxelles, Complexe, 1996 ; Stéphane Audoin, « Le parti communiste français et la violence 1929-1931 », *Revue historique*, 546, 1983, p. 365-383).

Une police « fasciste », aux ordres d'un gouvernement qui défend un ordre social injuste et constitue le chien de garde du capital et un rempart de la démocratie bourgeoise, suscitait déjà de belles envolées lyriques au temps de la bolchevisation de la SFIC : un temps où la presse communiste appelait sans ouvertement à « crever les flics » tandis que l'Action française dénonçait une « police pourrie », le « dernier rempart de boue et de sang » de la « gueuse ».

On aura bien garde en effet d'oublier en effet que pour être violent, il faut être deux et que l'apaisement ou la modération des manifestations nécessite une évolution concomitante des forces de l'ordre et des manifestants.

Dans l'entre-deux-guerres, les factieux de la droite extrême et les communistes ne manquent pas de dénoncer avec la même indignation les « violences policières » mais rivalisent d'agressivité à l'égard de forces de l'ordre considérées comme le dernier rempart de l'ordre bourgeois ou la gardes prétorienne d'un gouvernement de voleurs et d'assassins. De ce point de vue, l'attitude du Parti communiste, surtout dans sa phase de bolchevisation la plus dure (1927-1933) est sans ambiguïté qui répète et multiplie la consigne de « crever les flics » et, au nom de la « violence révolutionnaire seule capable de briser la violence réactionnaire », exalte les affrontements de ses militants avec les « chiens de garde du capital », décrivant avec une complaisance morbide les pertes infligées aux « flics fascistes » par ses groupes de choc et les Jeunes Gardes dans cette gymnastique révolutionnaire qui vise à aguerrir le parti.

Les affrontements sont particulièrement violents et meurtriers le 23 août 1927 à Paris, le 7 juin 1929 à Limoges, le 4 août 1930 à Halluin, les 12 et 13 juin 1931 à Roubaix...

« Il ne s'agira plus d'abattre un flic comme on l'a fait dimanche, mais de rendre à ceux-ci le centuple de ce qu'ils nous ont fait : pour une dent toute la gueule [...] Si dans une bagarre, ou mieux une attaque, un agent frappe un militant et le blesse sérieusement, il faut rendre toute la brigade responsable et en descendre le plus possible » (propos d'un conseiller général de Vitry devant une cellule du 13^e arrondissement, le 25 mars 1929, rapport de la préfecture de police, AN F7 13119).

L'Humanité du 9 juin 1929 décrit avec complaisance les blessures infligées aux policiers à Limoges, le 7 juin : le commissaire Flammant qui reçoit un coup de pied au ventre, l'inspecteur Delod, l'intestin perforé par une barre de fer...

« Il faut que nous reprenions le pavé parisien coûte que coûte [...] Il y aura des victimes, des nôtres y resteront, mais des militants révolutionnaires tués ça ne se pleure pas, ça se venge... » (Discours d'un dirigeant à un meeting du 22 mars 1930, rapport de la préfecture de police, AN, F7 13288)

La haine dont les communistes poursuivent les policiers, l'exaltation lyrique du combat de rue et des affrontements sanglants développent en retour dans les forces de l'ordre un anticommunisme que la modération du Parti communiste notamment pendant la période du Front populaire n'effacera pas. Les policiers, notamment ceux de sensibilité radicale ou socialiste, verront toujours dans le parti communiste, un danger pour la république.

Parmi les plus ardents à appeler au meurtre LE poète (prix Lénine c'est tout dire) Louis Aragon grand révolutionnaire, avant d'être un grand résistant :

« Descendez les flics
Camarades
Descendez les flics... »
(*Front Rouge*, 1931)

Mais il y a police et police, et celle mon colon, qu'Aragon préférait, c'était la « Gestapo » soviétique, l'OGPU. Ce poème (?) prend tout son sel quand on remplace Guépéou (acronyme peu connu) par Gestapo ou NKVD :

« Il s'agit de préparer le procès monstre
d'un monde monstrueux
Aiguisez demain sur la pierre
Préparez les conseils d'ouvriers et soldats
Constituez le tribunal révolutionnaire
J'appelle la Terreur du fond de mes poumons
Je chante le Guépéou qui se forme
en France à l'heure qu'il est
Je chante le Guépéou nécessaire de France

Je chante les Guépéous de nulle part et de partout
Je demande un Guépéou pour préparer la fin d'un monde
Demandez un Guépéou pour préparer la fin d'un monde
pour défendre ceux qui sont trahis
pour défendre ceux qui sont toujours trahis
Demandez un Guépéou vous qu'on plie et vous qu'on tue
Demandez un Guépéou
Il vous faut un Guépéou

Vive le Guépéou véritable image de la grandeur matérialiste
Vive le Guépéou contre Dieu Chiappe et la Marseillaise
Vive le Guépéou contre le pape et les poux
Vive le Guépéou contre la résignation des banques
Vive le Guépéou contre les manœuvres de l'Est
Vive le Guépéou contre la famille
Vive le Guépéou contre les lois scélérates
Vive le Guépéou contre le socialisme des assassins du type
Caballero Boncour Mac Donald Zoergibe
Vive le Guépéou contre tous les ennemis du prolétariat."
(*Prélude au temps des cerises*, Denoël, 1931)

Rappelons pour mémoire que l'OGPU (et le NKVD qui lui succéda), ce sont des millions de morts, de déportés... et à l'occasion relisons par exemple les livres et articles de Nicolas Werth sur cette période enchantée et le zèle mortifère de ces cadres enthousiastes du monde nouveau...

Autre témoignage recommandé et peu connu sur les purges de 1937 et le Goulag qu'il a fréquenté et sur lequel il a écrit *Un Manuel du Goulag* (Le Cherche Midi, 1997) à lire : Jacques ROSSI (avec Sophie Bénech), *Quelle était belle cette utopie*. Intréférence, 206p., 15€

Et profitons pendant encore quelques temps d'une police démocratique... les autres, on sait ce qu'elles valent.

1/ ARCHIVES :

● Mise en place du conseil supérieur des A...

Madame Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a procédé le 3 mai dernier à l'installation du Conseil supérieur des archives, désormais présidé par M. Jean-Louis Debré. Devant ce Conseil renouvelé, la ministre a dessiné les axes de la politique qu'elle entend mener pour les services publics d'archives.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers le discours qu'elle a tenu à cette occasion, ainsi que celui prononcé par M. Jean-Louis Debré.



discours_CSA_MCC.
pdf



discours_CSA_JLD.p
df

● Le CAC de Fontainebleau : clap de fin ?

<http://www.lefigaro.fr/culture/2016/05/24/03004-20160524ARTFIG00307-un-fond-de-bon-sens-aux-archives-nationales.php>

<http://www.lefigaro.fr/culture/2016/05/24/03004-20160524ARTFIG00307-un-fond-de-bon-sens-aux-archives-nationales.php>

● Archives de la Justice militaire de Le Blanc

La réponse du conseiller pour la mémoire du ministre de la Défense à Gilles Morin qui l'avait interrogé sur la situation paradoxale de ce centre d'archives dans le cadre de la circulaire du Président de la République de décembre 2015 :

Cher Monsieur,
Merci de votre message et de cette alerte.

Je reviens vers vous après avoir pris le temps d'examiner la situation avec notre direction des affaires juridiques, qui a la tutelle sur le service du Blanc.

J'en retiens que les consignes n'ont pas été clairement passées ou comprises. Je me suis en tout cas personnellement assuré qu'elles étaient désormais parfaitement claires, en particulier sur les points suivants :

- Aucune demande de consultation d'archives entrant dans le champ de l'arrêté ne peut faire l'objet d'un refus ou d'une procédure préalable de type demande de dérogation d'accès ou demande de déclassification.
- L'autorisation pour les chercheurs de procéder à des copies par leurs propres moyens sera dorénavant systématiquement accordée ;
- Le stock devant être complètement traité d'ici novembre, une déclassification d'initiative de tous les documents classifiés qui pourraient se trouver dans les dossiers est entreprise dans cette perspective.

Sur le sujet précis des documents classifiés par des autorités étrangères, dont la déclassification entre bien évidemment dans le champ de la décision du Président de la République, mais qui est forcément un peu complexe, instruits par de récents cas du même ordre, nous sommes justement en train de nous rapprocher des autorités allemandes pour définir avec elles un cadre qui nous permette de procéder nous-mêmes aux déclassifications d'une manière efficace.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et reste bien sûr à votre disposition, notamment si un blocage ou dysfonctionnement devait se présenter de nouveau.

Gaëtan Bruel

Conseiller pour les discours, la mémoire, la culture et la recherche
Cabinet de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

● AN : De nouveaux inventaires et instruments de recherches incontournables

Les Archives nationales ont mis en ligne ces dernières semaines 7 instruments de recherche relatifs aux fonds de plusieurs juridictions de la Seconde guerre mondiale dont les archives sont susceptibles de concerner des faits commis au-delà du territoire de la région parisienne.

On trouve donc en salle des inventaires virtuelle des Archives nationales les répertoire numériques suivants :

- le répertoire numérique détaillé du fonds de la section spéciale de la cour d'appel de Paris (série Z/4) qui jugea d'août 1941 à août 1944 des personnes soupçonnées d'infraction pénale résultant d'une activité communiste ou anarchiste :

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054916&frontI r=&auSeinIR=false

Il comprend plus de 2500 pièces numérisées.

- le répertoire numérique sommaire du fonds des chambres civiques de la cour de justice du département de la Seine (série Z/5) chargées de réprimer les faits de collaboration, en particulier ceux passibles de l'indignité nationale :

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054895&frontI r=&auSeinIR=false

- les premiers répertoires numériques détaillés concernant le fonds de la cour de justice du département de la Seine (séries Z/6) chargée de réprimer les faits de collaboration :

les registres d'arrêts

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054783&frontI r=&auSeinIR=false

les dossiers de requête en révision

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054502&frontI r=&auSeinIR=false

les dossiers de demandes d'amnistie

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054503&frontI r=&auSeinIR=false

les dossiers de correspondance administrative

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/recherche/ir/rechercheGeneralisteResultat.action?formCaller=GENERALISTE&etatsauvegarde=#resultat>

les dossiers de restitution de scellés

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=root&consIr=&irId=FRAN_IR_054505&frontIer=&auSeinIR=false

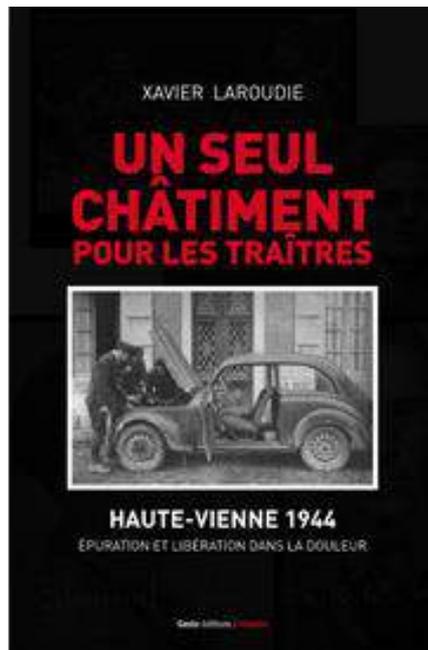
Conformément à la réglementation de la CNIL, ces instruments de recherche disponibles en ligne ne comprennent pas de données à caractère personnel ; la version intégrale de ces répertoires numérique est accessible en salle des inventaires physique des différents sites des Archives nationales.

Le classement du fonds de la cour de justice du département de la Seine (500 ml) se poursuit ; il donnera lieu à de nouvelles publications d'instruments de recherche portant notamment sur les dossiers d'affaires classées sans suite, les dossiers d'enquêtes ouvertes, les dossiers d'affaires jugées et les scellés relatifs à ces affaires, ainsi que les archives de fonctionnement de la cour de justice.

Pour des informations complémentaires concernant les instruments de recherches, l'orientation et les archives numérisées sur le site internet des Archives nationale Cf le dossier thématique consacré à la Seconde guerre mondiale : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/seconde-guerre-mondiale>

2/ Publications

■ LAROUDIE Xavier, *Un Seul châtiment pour les traîtres. Haute Vienne 1944. Épuration, libération dans la douleur*. La Crèche (79), Geste éditions, 2016, 400 p.



1944. Si l'orage s'estompe dans la Haute-Vienne qui panse ses plaies d'Oradour, d'autres s'activent à d'autres tâches : La chasse aux « collabos » est ouverte. Si de toute évidence les plus impliqués dans des activités antinationales ont fui et/ou sont à l'abri, il faudra, en attendant, se rabattre sur le menu fretin qui payera lourdement. La Libération a été largement racontée, par des témoins ou des acteurs qui se sont attachés au fil du temps à soigner les contours de ce qui va constituer une véritable légende. L'important n'était pas d'être juste, vrai, mais de parvenir à sonner juste dans cette cacophonie qui chantait les louanges d'une Résistance par rapport à une autre. 70 ans ont passé. Nous pensons que ces histoires appartiennent désormais à l'Histoire qu'il est toujours intéressant et salutaire de connaître sans atour et sans fard, qu'il est temps également de rendre un peu de vie à ce cortège de victimes oubliées. Ce travail permet de connaître enfin l'ampleur de ce que fut réellement l'Épuration en Haute-Vienne.

« Xavier Laroudie lance un pavé explosif dans le marais Guingouin »

Un gros pavé intitulé « Un seul châtiment pour les traîtres » publié par Geste éditions. À prendre à pleines mains. Sans pincettes.

Arrivé dans ma boîte à lettres j'ai commencé la lecture du livre et vous le recommande déjà. Il vaut le voyage.

Préfacé par Jean-Marc Berlière, professeur émérite d'histoire contemporaine et lanceur d'alerte sur l'épuration sauvage à la Libération, plus importante que ne le présente le bilan des enquêtes officielles.

Xavier Laroudie le prouve par sa chasse aux documents, aux archives et dans les états civils des communes de la Haute Vienne.

Un travail de Romain. Dix années à débusquer les omertàs, les légendes épiques et les cadavres d'inconnus, jetés dans des « fosses secrètes à proximité de maquis sulfureux. »

La balle dans la nuque signait le châtiment.

On sait que la Résistance dans le Limousin c'était d'abord Guingouin, » le préfet du Maquis » de « la petite Russie ».

Mais ce n'était pas que Guingouin chassé par le Parti communiste, puis rattrapé et repris dans la maison rouge peu d'années avant sa mort.

Xavier se garde bien de jeter « le bébé avec l'eau du bain ». Il sait distinguer l'ivraie et le bon grain des authentiques résistants de ces temps troubles de la Libération. Son pavé va déranger les propriétaires du Marais qui vont le lui faire savoir bruyamment. Attendons nous à les voir bondir au dessus des roseaux et brandir le chiffon rouge du " dénigrement de la Résistance et des Résistants". On connaît.

Dans sa préface, Jean-Marc Berlière nous signale le dernier livre où Pierre Daix, ardent militant communiste, déporté à Mauthausen à 17 ans, rédacteur en chef des Lettres Françaises, collaborateur d'Aragon et ami de Picasso, « appelle de nouvelles générations d'historiens [...] à en finir avec tous les dénis de mémoire qui subsistent, les oublis et les arrangements de bienséance »

Notre secrétaire Xavier Laroudie, à son insu, répond à cet appel, et de belle manière ! » (Gilbert Moreux)

Encore un ouvrage d'un « amateur » (secrétaire de HSCO) qui a fait le travail que n'ont pas fait les historiens professionnels et « académiques » : étudier au petit point, plus d'une décennie durant, à partir d'archives multiples dont beaucoup sont inédites et de sources diverses – des entrefilets de presse, aux avis de décès en passant par les registres de cimetières – le bilan de cette période particulièrement trouble et sanglante de 1944 en Haute Vienne.

La Haute Vienne, le fief de Guingouin, « le préfet du maquis », la « petite Russie » au cœur hier comme aujourd'hui de bien des fantasmes, mais aussi de bien des mensonges, de légende obscurcies après-guerre par les rapports très conflictuels qui opposèrent « lo gran » au PCF dont il avait pourtant été un fidèle militant comme le montrent son obéissance et son attitude disciplinée au

moment d'un pacte germano-soviétique qui contredisait pourtant toutes les analyses et tous les discours de l'instituteur Guingouin.

D'un travail illustré de photographies et de cartes très utiles et éclairantes, d'un travail fouillé, appuyé sur une enquête minutieuse, une critique scrupuleuse des sources, on retiendra évidemment les « tartarinades » d'acteurs peu scrupuleux, des « témoignages » sans rapport avec la réalité des faits, mais surtout les mensonges, la violence des règlements de compte, la terreur imposée par des bandes de « résistants », la définition vague et large des « miliciens », « traîtres et collabos » dont on stigmatisait les victimes, les concurrences qui opposèrent les différentes factions libératrices pour l'exercice d'une justice et d'une police « légales » à la libération...

Pour les crimes commis par la bande des frères Sandlarz (plus de 40 assassinats accompagnés de pillages, chantages, exactions diverses) on a évoqué un maquis noir, de pseudos résistants mais vrais criminels opérant à la faveur de temps troubles. Une recherche dans les archives de la justice militaire de Le Blanc et l'étude de la procédure menée contre eux jusque dans les années 1950 (renvoyés devant le TM le 24/2/59 pour arrestations illégales, assassinats, complicités d'assassinats, ils ont bénéficié du décret promulgué par De Gaulle, le 16 juin 1960, amnistiant tous ceux qui – au moment des faits- appartenaient à la résistance) réserve bien des surprises et démontre que loin d'être un « maquis noir », la bande était belle et bien sous l'autorité du comité militaire de l'Interrégion et qu'elle a obéi à des ordres supérieurs d'ailleurs totalement assumés par les responsables dans leurs dépositions lors de l'instruction.

Ce qui évidemment donne une autre perspective à l'épuration et éclaire davantage encore le projet communiste d'éventuelle prise de pouvoir et de liquidation des notables dont l'accusation de « collaboration » ne repose souvent sur rien, mais qui paient le fait d'être des ennemis de classe.

Le plus intéressant est dans l'éliasion ultérieure de crimes dont on se vantait pourtant dans les premiers mois suivant la Libération, mais que les enquêtes de police ultérieures, l'évolution des sensibilités, la découverte des identités réelles des victimes (par exemple des membres de l'AS – armée secrète – « liquidés » par les FTP dans l'optique d'une prise de pouvoir par le parti communiste) ont rapidement effacé des mémoires, des témoignages et d'une histoire officielle pleine de complaisance et d'« arrangements de bienséance » (P. Daix).

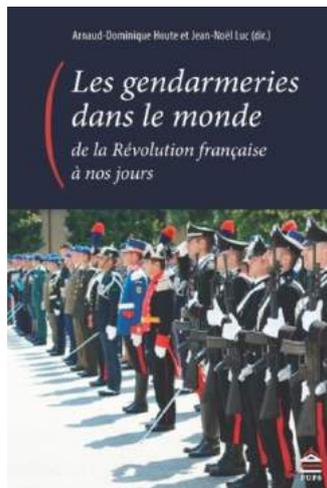
Au final, une nouvelle confirmation de la conclusion que nous avons été amenés à écrire dans *Ainsi finissent les salauds* (Robert Laffont, 2011) : le bilan de l'épuration (sauvage, extra-judiciaire... quel que soit le nom qu'on lui donne) est largement supérieur au bilan de l'enquête de l'IHTP que l'on cite toujours

comme référence. C'est le cas en Haute Vienne (comme ça l'est dans le Var, dans la Seine) pour laquelle Xavier Laroudie montre que ce bilan ne saurait être inférieur à 376 tué(e)s à comparer aux 250 annoncés par l'enquête IHTP, soit 50% de plus...

Formons le vœu qu'à la suite de ce travail le musée de la Résistance de Limoges, corrige son approche et ses conclusions sur un « phénomène marginal qui a frappé des individus connus comme auxiliaires avérés des Allemands »... et remercions Xavier Laroudie pour un travail précieux dont on espère qu'il suscitera des vocations dans d'autres régions et départements.

JmB

■ **A.D. HOUTE et J.-N. LUC (dir.), *Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution française à nos jours*, Paris, PUPS, mars 2016, 414 p.**



Un ouvrage indispensable, dans la veine des précédents conduits par Jean-Noël Luc et son équipe qui, depuis plus de 15 ans, produisent un travail considérable sur la Gendarmerie.

Après un *Guide de recherche* précieux, des synthèses chronologiques, J.-N. Luc et A.D. Houte — dont on sent la patte tout au long de cet ouvrage — nous offrent un panorama des gendarmeries dans le monde et on apprend beaucoup à chaque page.

Chaleureusement recommandé.

« Où aller pour ne plus trouver de gendarmes, se lamente George Sand, en 1841 ? Pas dans la centaine de pays du monde où une gendarmerie a été créée sous différents noms, depuis la fin du XVIIIe siècle, après la sortie de cette institution de son berceau français !

Quelles sont les péripéties de cette expansion, entre importation forcée et choix délibéré, imitation et réinterprétation, hybridation et suppression ? Comment la gendarmerie française, organisatrice d'une trentaine d'institutions, les *Carabinieri*, la *Guardia civil* et les autres corps européens y participent-ils ? Que retient-on d'un « modèle gendarmique » qui est parfois transformé en libre-service ? Que nous apprend cette diffusion d'une police à statut militaire sur les représentations dont elle est l'objet, ses fonctions multiples et les interrelations entre l'armée, l'État et la société ?

Cet ouvrage élargit l'histoire, comparée et connectée, des systèmes policiers, qui ne sont pas seulement composés d'institutions civiles et de corps baptisés, confusément, « paramilitaires ». Il enrichit l'histoire des constructions étatiques et impériales, des relations internationales, de la colonisation et de la décolonisation, ainsi que celle des politiques de sécurité depuis la fin du XX^e siècle.

Une synthèse

- Les péripéties de la mondialisation des gendarmeries ; les contributions de l'arme française, des *Carabinieri* et de la *Guardia civil*.
- Circulations complexes, relais inattendus, allers-retours, filiations et montages en kit.
- Les gendarmeries au tournant des XX^e et XXI^e siècles.

Des études de cas

1) Naissance, structuration et missions des gendarmeries européennes depuis le XIX^e siècle

France des 130 départements – Piémont – Pays-Bas et Duché de Limbourg – Belgique – Luxembourg – Portugal – Suisse – Autriche-Hongrie – Empire ottoman et Macédoine.

2) Coup d'œil sur l'essaimage mondial des gendarmeries

Mexique – São Paulo – Siam – Perse – Syrie.

3) Les gendarmeries, actrices de la colonisation, de la décolonisation et de la coopération

Colonies espagnoles – colonies japonaises – Vietnam – Algérie – Cameroun – Mauritanie.

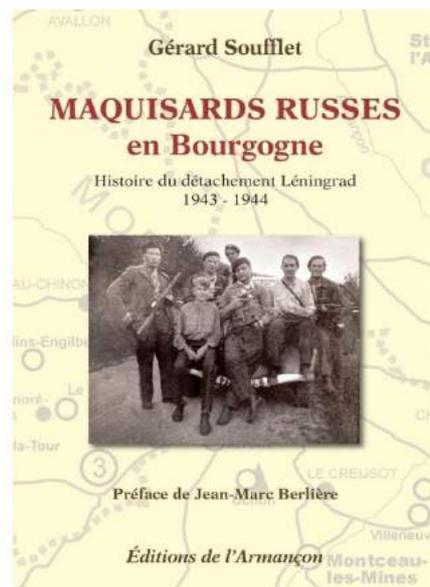
Un instrument de travail

- Pistes de recherche sur l'histoire de l'internationalisation des gendarmeries.
- Statistiques par continent depuis 1850 - Notices sur 72 institutions.
- Tableau des 98 gendarmeries créées depuis 1791 (dénominations dans la langue du pays – dates de création et, parfois, de suppression – sources d'inspiration – organisateurs étrangers)
- Carte des gendarmeries et des corps assimilés dans le monde en 1939 et en 2015

Table des matières et extraits gratuits :

[http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Gendarmeries dans le monde depuis la Revolution EXTRAITS.pdf](http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Gendarmeries_dans_le_monde_depuis_la_Revolution_EXTRAITS.pdf)

■ **SOUFFLET Gérard, *Maquisards russes en Bourgogne. Histoire du détachement Leningrad 1943-1944*. Précy-sous-Thil (21), Les Editions de l'Armançon, 2016.**



De la plaine de la Saône au Morvan, des mines de Montceau aux forêts du Châtillonnais, durant une année, d'octobre 1943 à la Libération, des Soviétiques, évadés de camps de travail allemands, ont formé un maquis qui a sillonné trois départements bourguignons.

Pour retracer leur histoire, Gérard Soufflet a exploité divers fonds d'archives, en France et en Pologne, et retrouvé les derniers témoins de leur passage. Sont ainsi éclairés et reliés entre eux nombre de faits restés jusque-là inexplicables : sabotage aux mines de la Machine, maquisards inconnus tués et abandonnés dans la vallée de l'Arroux, assassinats aux abords de la forêt de Gergy, pillages effectués par des hommes « parlant étranger »...

On comprend comment la Main d'Oeuvre Immigrée (MOI) contrôlait à distance de tels groupes et comment celui de Bourgogne, le détachement Leningrad, reçut en permanence le soutien, parfois conflictuel, de l'organisation FTP-MOI des mineurs polonais du bassin montcellien. Ses

relations parallèles avec la résistance gaulliste ne sont pas le point le moins surprenant de ce livre.

Une étude scrupuleuse qui a le mérite de faire sortir de l'ombre une branche de la résistance communiste soigneusement occultée de la mémoire instituée et de ne rien taire des tribulations de ces singuliers maquisards, tueurs et pillards bien souvent...

C'est leur histoire peu banale – dans laquelle on croise, entre autres, Boris Holban – que restitue Gérard Soufflet à qui l'on doit également le blog <http://www.respol71.com/> consacré à la résistance polonaise en Saône & Loire et dont la lecture est recommandée !

www.editions-armancon.com

■ Yves MERVIN, *Viens rejoindre notre armée ! 1944, une résistance bretonne à contretemps*. Yves Mervin, 2016, ISBN 978-2-9553973-0-5



Si j'en juge par les échanges acerbes sur l'internet, la question de l'Occupation est encore brûlante au sein des historiens bretons qui, avant même de parler contenu, archives, méthodologie... stigmatisent les étiquettes politiques des concurrents !

Il est certain que la mémoire de la Bretagne est déchirée par les engagements contradictoires des nationalistes sous l'Occupation (de la résistance à l'ultra-collaboration) et les exactions commises (et longtemps occultées ou niées) par une résistance essentiellement communiste qui n'eut rien à envier dans ce domaine aux différentes formations et « milices » engagées dans l'autre camp. Dans ce qui ressemble fort à une guerre civile où religion, idéologie, luttes sociales, règlements de comptes se mêlent inextricablement, dans une histoire

largement polluée par les attendus politiques des uns et des autres, le mérite de l'auteur est de dépasser les témoignages forcément partiels et partiels jusqu'alors privilégiés et de plonger dans les archives désormais ouvertes. À partir de ces dernières, les faits, les hommes prennent une coloration assez différente de ce que l'histoire officielle et académique nous proposait depuis des décennies pour ne rien dire de « l'histoire militante »...

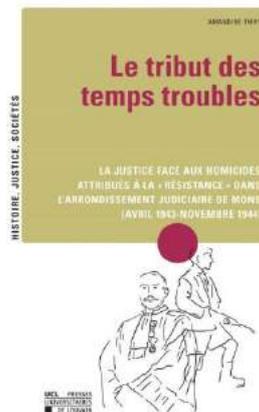
<http://www.breizh-info.com/2016/02/10/38771/viens-rejoindre-armee-resistance-bretonne-mervin-yves>

Le livre est diffusé par Coop Breizh : <http://www.coop-breizh.fr/livres-3/livres-3/guerres-14-18-39-45-318/viens-rejoindre-notre-arm-1944-une-resistance-bretonne-contretemps-6708/zoom-fr.htm>

Le blog de l'auteur :

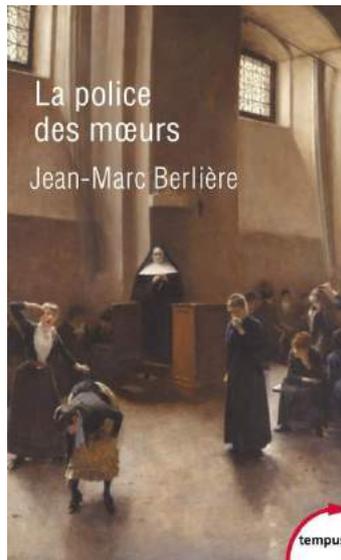
<https://devoirdememoireenbretagne.wordpress.com/>

■ **THIRY Amandine, Le tribut des temps troubles. La justice face aux homicides attribués à la « résistance » dans l'arrondissement judiciaire de Mons (avril 1943-novembre 1944), Louvain-la-Neuve, PUL, 2016 (collection histoire, justice, sociétés)**



<http://pul.uclouvain.be/fr/livre/?GCOI=29303100340520>

■ **Jean-Marc BERLIERE**, *La Police des mœurs*. Paris, Perrin (Tempus), 2016, 286p, 8,50 €



L'État et la Justice ne voulant pas se commettre dans une question aussi graveleuse ont confié le contrôle de la prostitution – jugé indispensable pour des raisons de santé et d'ordre publics – à la police. Désignant tout à la fois la réglementation de la prostitution et les agents chargés de veiller à son respect, la " police des mœurs " s'est avérée un instrument précieux au service de la police criminelle et... politique. Ce qui explique la pérennité de " la Mondaine " en dépit des nombreuses campagnes qu'a suscitées son existence

24 ans plus tard...

Réédition (mise à jour) en format de poche d'un livre paru au Seuil en 1992 et épuisé depuis des lulettes et des lulettes.

Tout ça ne nous rajeunit pas...

● **Bronislaw Baczko, Michel Porret, François Rosset (dir.)**
Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières,
éditions Georg (Genève), 1400 p., juin 2016.

"Ce Dictionnaire fait le point de manière critique sur les grandes thématiques de l'imaginaire utopique dans les cultures littéraire, philosophique, politique et esthétique des Lumières. Rédigé par une

cinquantaine de chercheuses et chercheurs actifs dans plusieurs pays de l'Europe et des Amériques, le Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières n'est pas un compendium d'informations, mais un instrument de réflexion et de travail. Il intéressera les spécialistes et le grand public désireux de comprendre comment l'utopie a mis en scène des thématiques aussi diverses que l'Etat, la justice, la famille, les beaux-arts, le langage, la communication, les lois, le jeu, les relations entre les femmes et les hommes, la sexualité, les bibliothèques, les voyages, la Révolution, la guerre et la paix ou encore la police, les mathématiques ou la piraterie. Au travers de ces objets, abordés de manière approfondie et originale par les auteurs du Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières, le lecteur découvre, dans leur plus grande diversité, des illustrations des dispositifs complexes de l'imaginaire utopique. Les essais inédits et richement illustrés réunis dans ce Dictionnaire apportent une contribution novatrice à la culture, à l'histoire et à la philosophie de l'imaginaire de l'utopie au temps des Lumières, période cruciale pour ce genre littéraire et ce mode de pensée" .

<http://www.georg.ch/index.php/dictionnaire-critique-de-l-utopie-au-temps-des-lumieres.html>

Pour finir, du très contemporain ...

■ **Cécile VAISSIÉ, *Les Réseaux du Kremlin en France. Les Petits matins*, 2016, 390p, 19 €.**

Une analyse intéressante et (évidemment) très controversée – les accusations et les insultes volent bas - des personnalités, partis, groupes... qui relaient en France le discours et la vision politiques du Kremlin, pour ne pas écrire ses intérêts : de l'extrême droite — qui marie connivence idéologique et intérêts financiers, cf la banque du FN — à l'extrême gauche (?) : Sapir, Lacroix-Riz, mais aussi Mélenchon et puis Sarkozy, Chevènement, DSK, etc...

La 5^e colonne française est bien fournie et Poutine ne manque pas d'agents d'influence dans notre beau pays

Réjouissant et inquiétant

(cf l'analyse des événements de Maïdan, de Crimée, de Syrie...).

On complétera ce livre par celui, qui m'apparaît excellent (mais je ne l'ai pas terminé)!, du journaliste Nicolas Hénin.

■ **Nicolas HÉNIN, *La France russe: Enquête sur les réseaux de Poutine.* Fayard, mai 2016.**

Présentation éditeur :

Pourquoi un parlementaire français piétine-t-il la politique de son pays, rencontre un dictateur, reconnaît un référendum illégal et tient un discours façonné à Moscou ? Comment se fait-il que vos réseaux sociaux soient envahis d'articles partagés par vos amis mais financés par le Kremlin ? Saviez-vous que les services de renseignement russes consacrent à la France autant de moyens que lors de la Guerre froide ? Comme du temps du Komintern, où l'Union soviétique finançait des « partis frères », Moscou achète aujourd'hui ses soutiens.

Cette enquête décrypte ce qu'est le poutinisme considéré par certains comme un modèle de civilisation, révèle les revirements spectaculaires d'hommes politiques de premier plan, les opérations d'espionnage du Kremlin et sa guerre de propagande.

L'objectif de Poutine : fragiliser l'opinion publique française, briser la solidarité au sein de l'Europe et faciliter l'accession au pouvoir d'un parti populiste.

Et puis pour donner des idées aux « insoumis » de France, curieusement fans et thuriféraires de Poutine :

■ **Françoise DAUCÉ, *Être opposant dans la Russie de Poutine,* éditions Le Bord de l'eau, 160p., 16,50€**

Pour revenir à la France actuelle :

■ **Philippe PUJOL. *La Fabrique du monstre. Dix ans d'immersion dans les quartiers nord de Marseille, la zone la plus pauvre d'Europe.* Les Arènes, 2016.**

L'auteur qui a obtenu le prix Albert Londres pour une série d'articles parus dans *la Marseillaise* (« Quartiers shit », en 2014, nous plonge sans romantisme dans un monde que l'on ne pourra plus feindre d'ignorer. Il le fait en vrai journaliste, sans recul universitaire, sans superficialité.

VARIA

■ Je vous avais parlé il y plus d'un an, de HSCO (***Pour une histoire scientifique et critique de l'Occupation***) une association – présidée par Gilbert Moreux, infatigable chasseur de vérité - de chercheurs professionnels **et** amateurs, tous passionnés et animés de la volonté et du souci de rigueur indispensables, rencontrés au hasard de recherches, échanges, dans les archives qu'ils dévorent pour sortir d'une histoire manichéenne figée par des enjeux mémoriels et idéologiques depuis 70 ans...

HSCO a désormais un blog :

<https://hscofrance.wordpress.com/>

qui relaie cette *Lettre aux amis* et présente des ouvrages et textes peu connus. N'y ratez pas l'excellent article d'Alain Michel (« Des historiens contre l'Histoire »)

<https://hscofrance.wordpress.com/2016/04/28/des-historiens-contre-lhistoire/>

■ **Épuration : les langues se délient... 70 ans après**

Après la « révélation » de l'affaire des trois femmes pendues par des « résistants » à Monterfil en Bretagne...

<https://www.youtube.com/watch?v=uAS6QP3A4hU>

<http://kristianhamon.blogspot.fr/2015/07/les-trois-pendues-de-monterfil.html>

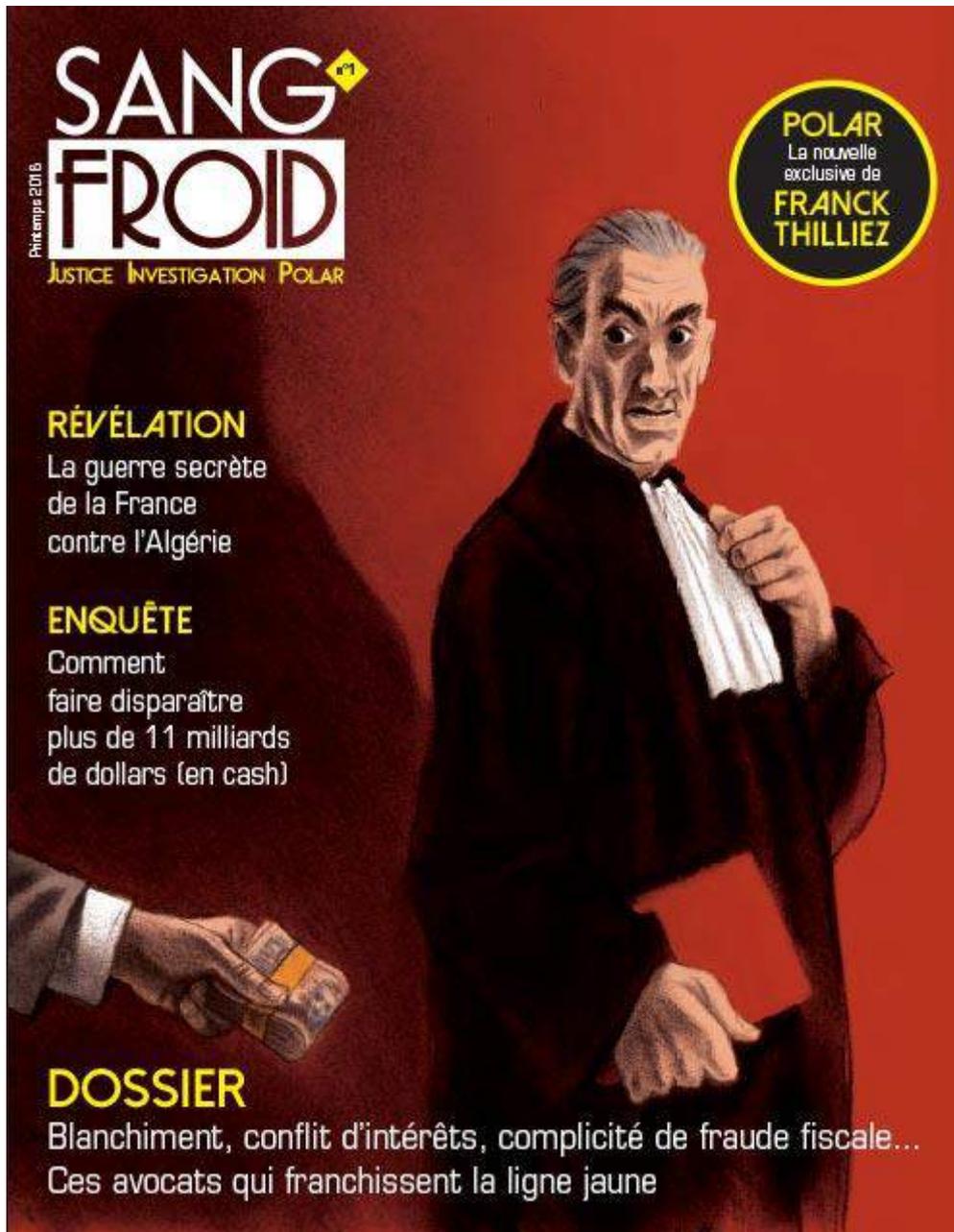
...un reportage de FR3 Aquitaine a présenté le témoignage d'un jeune maquisard (il avait 17 ans à l'époque) sur l'exécution d'une jeune alsacienne venue voir son fils en nourrice.

Vous trouverez ci-dessous la lettre adressée par ce témoin à Gilbert Moreux (président de HSCO) pour expliquer son très long silence et son témoignage sur les conditions particulièrement sordides de cette exécution.



HÉRICORD-GILLOT.p
df

■ Une nouvelle revue originale et de qualité : à lire et découvrir absolument



SANG FROID
Printemps 2016
JUSTICE INVESTIGATION POLAR

POLAR
La nouvelle
exclusive de
FRANCK THILLIEZ

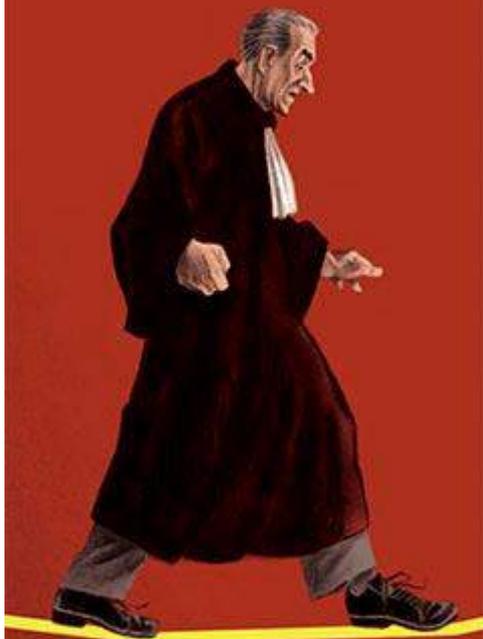
RÉVÉLATION
La guerre secrète
de la France
contre l'Algérie

ENQUÊTE
Comment
faire disparaître
plus de 11 milliards
de dollars (en cash)

DOSSIER
Blanchiment, conflit d'intérêts, complicité de fraude fiscale...
Ces avocats qui franchissent la ligne jaune

SOMMAIRE

SANG-FROID N°1 • Printemps 2016



26 DOSSIER

Blanchiment, conflit d'intérêts,
complicité de fraude fiscale...
Ces avocats qui franchissent
la ligne jaune

Justice & investigation

ÉCHANTILLON

Services secrets *p. 6*
Monde *p. 7*
Perles de prétoire *p. 8 à 9*

TRIBUNE

Flics ou voyous ? *p. 10 à 13*

ENQUÊTE

Comment faire disparaître plus de 11 milliards
de dollars (en cash) *p. 14 à 25*

DOSSIER

Ces avocats qui franchissent
la ligne jaune *p. 26 à 51*

RÉVÉLATION

La guerre secrète de la France
contre l'Algérie *p. 52 à 65*

TÉMOIGNAGE

Neveu traque Barbeault *p. 66 à 73*

À LA LOUPE

Lorenzi, la bombe à retardement *p. 74 à 77*

INTERNATIONAL

Irak : le bureau du génocide *p. 78 à 89*

PORTRAIT

Laurence Le Vert, l'antistar de l'antiterrorisme
p. 90 à 95

REPORTAGE

Peines perdues *p. 96 à 109*

En savoir plus ?

S'abonner ?

<http://www.revuesangfroid.fr/>

le n° 2, tout aussi excitant est sorti...

4/ Colloques, journées d'études...

Bas du formulaire

■ Renseignement

Domaine : Etats, institutions et société

Séminaire spécialisé

Le renseignement à l'extérieur

Responsables : **Philippe Hayez** et **Sébastien Laurent**

Programme 2ème semestre 2015-2016

La problématique terroriste, qui a profondément marqué notre pays au cours de l'année 2015, conduit à scruter avec une attention renouvelée les activités de renseignement intérieur. L'adoption de la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement a sans doute contribué à renforcer cette focale même si certaines dispositions concernent également « l'extérieur ».

Précisément, Métis souhaite se pencher sur cette partie de la géographie du renseignement : faut-il la considérer comme le revers voire l'avant de l'intérieur ? ou opter plutôt pour la métaphore du ruban de Möbius ? La complémentarité revendiquée entre DGSE et DGSI, entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, ne reflète-t-elle pas finalement un écart qui persiste, une différence essentielle ? La promotion d'un concept de sécurité globale ne correspond-elle pas à une volonté de subsumer deux notions qui cohabitent plus qu'elles ne s'interpénètrent ?

Il s'agira d'aborder ce thème sous différentes acceptions et différentes chronologies contemporaines pour en comprendre la variété des contours à l'épreuve de diverses institutions en charge de cet « extérieur » : cadre légal, définition stratégique ou pratiques sur le terrain.

Lundi 13 juin 2016

Le renseignement extérieur dans la loi de 2015

Intervenant : **Bertrand WARUSFEL** (professeur de droit public à l'Université Lille 2)

Informations pratiques

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour à :
groupemetis@gmail.com

Pour la bonne organisation des séminaires du Centre d'histoire de Sciences Po, nous vous remercions de bien vouloir **patienter dans le hall du rez-de-chaussée du bâtiment** jusqu'à l'heure de début de la séance.

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... » pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur nous pour vous le dire !

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué voire scandalisé)

R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus ! Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la justice, le crime, le renseignement, la justice... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La *Lettre* existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :
<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or !
Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...

jMb